



École Iona
5000, avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

INFO-PARENTS **28 janvier 2022**

IMPORTANT Retour du formulaire de consentement - vaccination des enfants

Le 3 février prochain aura lieu la vaccination des élèves à l'école. Tous les parents doivent retourner le formulaire de consentement signé même si votre enfant a les 2 doses ou que vous avez déjà pris un rendez-vous ou que vous refusez. Vous avez jusqu'à lundi 31 janvier sans faute pour retourner le formulaire en format papier, puisque nous devons faire un suivi précis avec le CIUSSS. Merci de votre précieuse collaboration.

Parent bénévole

Tel qu'annoncé par le ministère de l'Éducation, l'école a mis en place son plan de contingence afin de s'assurer de maintenir les services éducatifs à l'école. Conséquemment, nous pouvons demander à un parent de surveiller des élèves. Pour ce faire, si vous êtes intéressé à contribuer par demi-journée, veuillez donner votre nom via iona@cssdm.qc.ca. Vous aurez alors à compléter la déclaration des antécédents judiciaires et nous vous contacterons pour compléter le contrat de travail. Soyez assuré que nous vous expliquerons les rouages de ce rôle à l'école.

Nouvelle signalisation

Peut-être avez-vous déjà remarqué, le débarcadère sur Iona a été déplacé puisqu'une zone d'interdiction devant le service de garde a été ajoutée. Cela fait suite à la démarche avec le conseil d'établissement d'améliorer la sécurité des élèves et des parents à la sortie du service de garde. Il se peut donc que vous soyez interpellé à ne pas vous stationner dans cette zone, votre collaboration sera alors de mise.

Infolettre du CSSDM

Pour obtenir les informations vous concernant du CSSDM, si vous n'êtes pas abonné à l'infolettre, voici le lien pour le faire : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/infolettre-abonnement/>

Communication parent – enseignant

Il est demandé de ne pas transmettre de message via la boîte courriel de l'école. Veuillez utiliser le courriel de l'enseignant s.v.p.

Administration du test rapide pour votre enfant

Pour vous aider à administrer le test, voici le lien pour accéder un feuillet explicatif : <https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/files/Feuillet-aux-parents-pour-les-tests-rapides.pdf>

Frais scolaires à acquitter – message important

Un dernier état de compte sera envoyé aux parents pour les frais scolaires 2021-2022. Votre collaboration est de mise. Tout arrangement est possible avec l'administration de l'école.

Suivi COVID

En date d'aujourd'hui, nous avons 10 élèves atteints de la COVID et 1 membre du personnel. Nous tenons à vous remercier pour votre entière collaboration à appliquer les mesures sanitaires et ainsi permettre de continuer d'offrir les services éducatifs à l'école.

Nous souhaitons vous rappeler de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il [présente des symptômes](#) ou s'il est visé par une [consigne d'isolement](#).



École Iona
5000, avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

De plus, si un membre de la famille présente des symptômes ou est en attente de résultat, nous vous demandons de garder votre enfant ainsi que la fratrie à la maison. Nous voulons prendre toutes les mesures nécessaires de protection pour les enfants et les membres du personnel.

Absence de votre enfant à l'école en situation COVID

Pour que votre enfant revienne à l'école après sa période d'isolement de 5 jours, il doit y avoir une grande diminution des symptômes, l'absence de fièvre depuis plus de 24h ainsi qu'un résultat négatif à un test rapide au 5^e jour de son confinement ou après. Voici un rappel des étapes :

**Si votre enfant est testé positif
OU
si votre enfant est en contact avec un cas (symptomatique ou confirmé) à la maison**

ÉTAPES À SUIVRE

1. L'isolement de 5 jours* dès le début des symptômes du 1^{er} cas à la maison.

*La date du début des symptômes correspond au jour 0. En exemple, si la date du début des symptômes est le 1^{er} février, l'isolement 5 jours sera du 2 au 6 février, inclusivement.

2. Le parent informe l'école (1^{re} fois) par courriel* à iona@csdm.qc.ca, en précisant :
 - Nom de l'enfant au complet et le numéro du groupe, dans l'objet du courriel
 - Date du début des symptômes du cas à la maison
3. L'école informe le parent d'élève de la période d'isolement et des conditions à respecter pour le retour à l'école.
4. Parent informe l'école (2^e fois) par courriel à iona@csdm.qc.ca, pour valider que le test de son enfant est négatif au 5^e jour d'isolement ou après. Aucun retour accepté sans cette étape respectée.

Nous tenons à vous remercier pour votre collaboration de tous les instants, afin d'offrir un milieu scolaire le plus sécuritaire possible.

Bonne fin de semaine.